

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4001-2017 Phase 2

Date : 1<sup>er</sup> décembre 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 06	Début de la rencontre préparatoire
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 07	Remarques préliminaires de Mme Diane Jean sur le déroulement de la rencontre préparatoire
9 h 11	M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay (HQCMÉ) présente le contexte de la présente demande du Coordonnateur
9 h 11	M <sup>e</sup> Tremblay dépose :  <u>Notes- Conférence préparatoire du 1<sup>er</sup> décembre 2017, non cotés</u>
9 h 13	Poursuite de la présentation par M <sup>e</sup> Tremblay. Il mentionne, notamment, les objectifs de la demande au présent dossier et l'application au Québec des normes IRO et TOP
9 h 33	M <sup>e</sup> Tremblay aborde la preuve écrite du Coordonnateur. Il précise que ce dernier ne revient pas à la charge avec les mêmes demandes que lors du dossier R-3699-2009 et qu'une nette distinction doit être faite quant aux normes visées par le présent dossier
9 h 38	Commentaires de M <sup>e</sup> Tremblay sur les enjeux soulevés par la Régie dans sa décision D-2017-050
9 h 48	M <sup>e</sup> Tremblay amène deux propositions pour simplifier le déroulement de l'audience :  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ distinguer le traitement des données selon les catégories propres aux dossiers R-4001-2017, R-3996-2006 et R-3997-2016 (respectivement l'enjeu d'exploitation, l'enjeu relatif au Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité et l'enjeu de planification à long-terme)</li> <li>➤ définir le mandat du groupe de travail proposé selon la proposition du Coordonnateur et débiter les travaux par une mise à niveau des participants sur l'exploitation du réseau, les outils et les enjeux d'exploitation en lien avec les normes TOP et IRO</li> </ul>
9 h 53	M <sup>e</sup> Tremblay propose un groupe de travail en 3 séances :  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ séance d'informations et d'explications sur les outils d'exploitation du réseau du Québec et leur rôle dans l'exploitation du réseau de transport dans le contexte actuel du Québec. Cette séance prendrait la forme d'une présentation de la part du Coordonnateur</li> <li>➤ séance de démonstrations et simulation présentées par le Coordonnateur</li> <li>➤ séance d'échanges sur le contexte du réseau régional du Saguenay et sur l'impact de communiquer certaines données pour l'entité RTA</li> </ul>
9 h 58	La rencontre préparatoire est suspendue jusqu'à 10 h 15
10 h 18	Reprise de la rencontre préparatoire
10 h 19	Commentaires préliminaires de M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA). Il mentionne, entre autres :  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ qu'il est d'accord avec la tenue de séances de travail pour faciliter la compréhension de RTA quant aux besoins du Coordonnateur</li> </ul>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4001-2017 Phase 2

Date : 1<sup>er</sup> décembre 2017

HEURE	REMARQUES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ que la vocation industrielle de RTA n'a pas changée depuis le dossier R-3699-2009</li> <li>➤ que les données sont confidentielles pour toutes entités avec qui RTA fait affaire</li> <li>➤ que le Coordonnateur semble vouloir oblitérer le modèle des PVI qui a été adopté lors du dossier R-3699-2009</li> </ul>
10 h 35	M <sup>e</sup> Grenier mentionne les sujets qui devraient être abordés lors d'un groupe de travail et soulève la question de l'imputabilité.
11 h 06	Commentaires finaux de M <sup>e</sup> Tremblay (HQCMÉ). Il annonce que si la suggestion d'un groupe de travail est acceptée, HQCMÉ serait prêt à débiter avec la première séance dès décembre
11 h 19	Question de Mme Jean à M <sup>e</sup> Tremblay sur la compréhension de ce dernier du mandat proposé par la Régie pour le groupe de travail
11 h 23	La rencontre préparatoire est suspendue jusqu'à 11 h 40
11 h 51	Reprise de la rencontre préparatoire
11 h 51	Mme Jean demande à M <sup>e</sup> Tremblay et M <sup>e</sup> Grenier s'ils acceptent la présidence de la Régie et s'ils comptent faire appel à des experts externes lors des séances de travail
11 h 52	M <sup>e</sup> Tremblay répond qu'HQCMÉ accepte la présidence de la Régie et qu'elle n'aura pas recours à des experts externes
11 h 56	M <sup>e</sup> Grenier répond que RTA accepte également la présidence de la Régie et qu'il y a une forte possibilité qu'elle soit accompagnée d'un expert externe
11 h 58	M <sup>e</sup> Tremblay mentionne qu'il serait pertinent de documenter les séances de travail avec la rédaction de comptes rendus
11 h 59	Réplique de M <sup>e</sup> Grenier
12 h	Supplique de M <sup>e</sup> Tremblay
12 h 02	Remerciements. Fin de la rencontre préparatoire.
	Manon Tremblay, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**RENCONTRE PRÉPARATOIRE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2017**

**DOSSIER : R-4001-2017 Phase 2**

**Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP et IRO**

Le régisseur désigné dans ce dossier est : **Mme Diane Jean**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**

L'**intervenante** qui participe à la présente audience est :

**RIO TINTO ALCAN (RTA)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier**

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 9 h 06**

**FIN : 12 h 02**

